

## Association Fédérative des Groupes de Pairs Pour Le Développement Professionnel Continu En Médecine du Travail

## Petit Guide adressé par le binôme d'accompagnement à l'usage de la PERSONNE **RELAIS du GAPEP**

Vous venez d'accepter d'être la personne relais de votre GAPEP (PR).

Avant tout, une période de rodage est à prévoir. Donc n'ayez aucune inquiétude! Votre groupe de pairs va probablement se chercher au début, et il faut un peu de temps pour travailler dans la confiance.

Votre binôme d'accompagnement communiquera avec vous, qui en êtes la personne relais, en général par mail, lors de la réception des compte rendus, et chaque fois que cela vous sera nécessaire. Mais nous pouvons aussi prendre un contact téléphonique, vous et nous.

Sur le **site internet** (<u>www.e-pairs.org</u>) se trouvent la plupart des informations utiles au fonctionnement de votre GAPEP et nous vous incitons à les parcourir. Notamment la charte, qui est le socle de l'accord des pairs à travailler en commun, sans lequel aucun travail ne serait possible dans la durée.

Le rôle de la personne relais est de faire en sorte que les pratiques professionnelles soient mises en discussion au cours de chacune des séances de votre GAPEP.

Voici quelques conseils.

- Il est important pour l'organisme E-PAIRS que chaque séance soit tracée : une feuille des présents avec émargement, à conserver par vous, et que devez scanner et adresser au binôme en même temps que
- le compte-rendu (CR) de séance. Pour ce faire, un modèle vierge de feuille d'émargement et de compte rendu vous sera adressé. Tous ces documents vont vous être adressés en pièces jointes et ils sont également téléchargeables en suivant le lien http://www.e-pairs.org/telechargerdocuments.html.
- Il est recommandé de prévoir un planning prévisionnel des séances dès la première réunion,
- et à la fin de la séance, de se mettre d'accord sur qui fera le CR, qui sera modérateur, qui présentera le cas clinique à la séance suivante. En effet il n'y a pas que la PR qui travaille, chacun étant identifié dans ce qu'il a fait dans un tableau récapitulatif, en vue de l'attribution de l'attestation de participation au programme de DPC.

N° de dépôt : 2006 0048 889

N° SIRET : 494 421 514 00014

E-Pairs Association loi de 1901 - déposée le 6 novembre 2006 N° de déclaration d'activité de FPC : 24 37 02517 37 Enregistrement ANDPC: 2849 Code APE: 9499Z

Référencé dans Data-Dock Site: http://www.e-pairs.org Adresse électronique: e-pairs@e-pairs.org

Adresse Postale: E-Pairs, 6 rue des coudriers, 86100 CHATELLERAULT

• Enfin nous vous recommandons d'adresser à votre binôme chaque CR au fur et à mesure : en effet un envoi groupé de plusieurs CR ne permet pas au binôme aussi facilement et dans un délai raisonnable (un mois par exemple), de réagir au travail entrepris par votre GAPEP.

Cela dit, le gros du travail est, de l'avis des pairs (actuellement plus de 200), la rédaction du CR.

Voici comment procéder.

- Celui ou celle qui présente <u>le cas clinique</u> à la discussion doit l'avoir écrit. Il est même conseillé de l'envoyer en pièce jointe à chacun des membres du GAPEP, avant la séance si c'est possible. Dans le CR, il figure, tel que présenté en séance, juste avant la discussion.
- Le CR rend compte des éléments principaux de la discussion qu'inspire la lecture du cas. Là est une partie essentielle du travail : le recueil de la discussion sur les pratiques professionnelles des membres du GAPEP.
- La discussion a pour objet de débattre des pratiques professionnelles relevées à partir de la présentation du cas, et non d'aboutir à un consensus.

La question de l'aptitude peut se trouver abordée dans le cas présenté mais n'est pas l'objet central de la discussion.

Lorsqu'il y a des réactions divergentes sur les pratiques précisément, le rédacteur du compte-rendu les relève : elles sont précieuses car nourrissent la dispute, construisent la controverse entre les pairs.

## Le rôle du binôme d'accompagnement est précisé :

il ne formule aucun jugement de valeur sur ce qui est dit dans la séance ; il essaie de renvoyer au GAPEP un questionnement par l'intermédiaire de la PR (Personne Relais) sur ce qu'il n'a pas compris. Le questionnement est adressé par le binôme au GAPEP : il ne nécessite pas de réponse de la part du GAPEP au binôme.

En revanche le GAPEP peut se saisir du questionnement émis par son binôme, s'il l'estime intéressant ou pertinent, et renvoyer à son binôme ses nouveaux éléments de réflexion.

<u>Le groupe projet</u>, qui réunit tous les binômes d'accompagnement, en reçoit les compte rendus anonymisés (CRA), et contribue à construire à partir des GAPEP l'expérience collective de E-PAIRS.

Des GAPEP doivent émerger <u>des repères pour la pratique</u>, pouvant être mis en discussion lors de chaque colloque annuel E-PAIRS.

<u>Un relevé d'activité du GAPEP</u> est prévu. Il vous sera adressé sous forme de tableau Excel destiné à être rempli par votre binôme, pour vous aider, en vue «surplombante» à rendre compte de votre activité. A E-PAIRS, il permet d'éditer en temps voulu les attestations produites et adressées à chaque médecin, ayant ainsi fait état de sa participation à un module de cinq séances.

Nous vous souhaitons un bon début à ce travail

E-PAIRS

(Dernière version : Avril 2016)